

Quelques réponses à vos questions

Est-ce que je peux à nouveau aller voir la personne malade ?

OUI

Au début du traitement : les visites sont possibles, en portant un masque.

Ensuite... En général, au bout de 2 à 3 semaines de traitement (antibiotiques spécifiques), le malade n'est plus contagieux. La tuberculose se soigne bien ; la guérison est totale si le traitement est bien suivi (6 mois).

Est-ce que le malade est obligé d'annoncer sa tuberculose autour de lui ?

NON

La personne n'est pas obligée d'informer son entourage de sa maladie, mais le médecin a obligation de déclarer de façon anonyme la tuberculose auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Cette déclaration est transmise au Centre de Lutte Anti Tuberculeuse (CLAT) qui lève l'anonymat et met en place un dépistage.

J'ai une infection tuberculeuse latente : y-a-t-il un risque pour ma famille ?

NON

Vous n'êtes ni malade ni contagieux ; mais vous pouvez avoir besoin d'un traitement.

Le vaccin contre la tuberculose (BCG) me protège-t-il d'une contamination ?

Ce vaccin diminue la fréquence et la gravité de la maladie, mais n'empêche pas toujours une contamination par le microbe.

Si vous avez d'autres interrogations, vous pouvez vous adresser à :

- votre médecin traitant -
- votre médecin du travail -
- au Centre de Lutte Anti Tuberculeuse (CLAT) -

Dans chaque Département, le CLAT a pour mission d'organiser, d'assurer et de coordonner le dépistage autour d'un cas de tuberculose.

Son action a été renforcée par le Programme National de lutte contre la Tuberculose 2007-2009

Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent
CLAT - Centre de Lutte AntiTuberculeuse
4 bis rue Labadie
40100 Dax
☎ 05 58 57 92 60

Mail : cdag40@ch-dax.fr



Vous avez été en contact avec une personne ayant une tuberculose, maladie infectieuse toujours d'actualité

Elle se transmet par voie aérienne
On peut être contagieux sans le savoir
On en guérit sous antibiotiques adaptés

Un risque de contamination existe, vous vous posez des questions, voici quelques éléments de réponses

Qu'est-ce que la tuberculose?

C'est une maladie infectieuse provoquée par un microbe : le Bacille de Koch (BK)

Elle n'est pas très fréquente en France, mais reste dans le monde une maladie très répandue.

La tuberculose atteint surtout les poumons (80 % des cas) mais peut également toucher :

- Les ganglions
- Les os
- Les reins
- Les organes génitaux
- Le foie
- Le cerveau

Lorsque l'on découvre une tuberculose, on dépiste dans l'entourage du malade les personnes contaminées ayant besoin d'un traitement.

Comment se transmet le microbe ?

La personne atteinte de tuberculose pulmonaire émet des microbes par voie aérienne, par la toux, les éternements, la parole.

Les microbes peuvent rester présents plusieurs heures dans la même pièce.

Ils risquent de contaminer une autre personne qui va respirer ce même air.

Le risque est réel, même si la transmission n'est pas automatique.

Le risque d'être contaminé est augmenté par :

- La durée et la fréquence des contacts
- La quantité de microbes en suspension dans l'air
- Le confinement

Que se passe-t-il alors ?

Il se produit ce que les spécialistes appellent "primo-infection" ou "Infection Tuberculeuse Latente" (ITL). Elle peut passer inaperçue. Elle n'est pas contagieuse.

C'est dans les 2 ans qui suivent le contact que le risque de développer une tuberculose maladie est plus important.

Le dépistage repose sur :

- Un test intradermique (le Tubertest®)
- Une radiographie pulmonaire
- Dans certains cas, un test sanguin

Ces examens sont proposés à chaque temps de dépistage, c'est à dire :

- Au moment du diagnostic de tuberculose chez le malade
- 3 mois après le diagnostic
- 12 à 18 mois plus tard pour les personnes les plus proches

N'oubliez pas : dans les mois qui suivent ce contact, de signaler à votre médecin :

- L'apparition de sueurs la nuit
- Une perte de poids
- Une grande fatigue
- Une toux traînante

Car le début de la maladie est progressif, l'évolution est lente sur plusieurs semaines, plusieurs mois.

Toute personne malade a été un jour contaminée par un malade tuberculeux.